Ce document a été mis en ligne le 08/07/2025 11:08

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 02 juillet 2025

Date de convocation : 26 juin 2025
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis au foyer rural de Saint-Souplet, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Objet : Délibération 2025/068 portant régularisation de la contribution Petite enfance 2024 pour la Maison enchantée

Membres présents (48) : MAILLARD Laurent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BRICOUT Frédéric, DAUCHET Martine, DOYER Claude, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), LAUDE Pierre, MARTIN Rémy (S), CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, FONTAINE Cédric (S), LESNE-SETIAUX Monique, DUTILLEUL Yannick (S), HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GODELIEZ NICAISE Véronique, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

Membres excusés (7) : LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, PLATEAUX Stéphanie, JUMEAUX Stéphane, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres absents (8) : MACAREZ Jean-Félix, MÉRESSE DELSARTE Virginie, LOIGNON Laurent, BONIFACE Didier, HISBERGUE Antoine, RICHOMME Liliane, PLET Bernard, RICHEZ Jean-Pierre,

Membres ayant donné procuration (11) : BASQUIN Alexandre à SIMEON Serge, PORTIER Carole à MAILLARD Laurent, DUDANT Pierre-Henri à BACCOUT Fabrice, COLLIN Denis à MATON Audrey, POULAIN Bernard à THUILLEZ Martine, RIQUET Alain à DAUCHET Martine, PELLETIER Gilles à GOETGHELUCK Alain, GERARD Jean-Claude à GODELIEZ NICAISE Véronique, MANESSE Joëlle à MODARELLI Joseph, GERARD Pascal à BRICOUT Frédéric, DEFAUX Maurice à HALLE Sylvain,

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Ce document a été mis en ligne le 08/07/2025 11:08

2025/

Délibération 2025/068 portant régularisation de la contribution Petite enfance 2024 pour la Maison enchantée

Vu la délibération 2023/22 du 12 janvier 2023 autorisant la signature des conventions partenariales d'objectifs et de moyen avec les structures de la Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C),

Considérant l'article 4 des conventions partenariales d'objectifs et de moyen signées avec les structures de la Petite Enfance précisant qu'au vu des résultats définitif des comptes des différentes structures, la CA2C procède préalablement au vote en conseil communautaire, à une régularisation de la subvention versée,

Considérant l'obligation pour l'association « la Maison Enchantée » d'appliquer la revalorisation des rémunérations des personnels à la suite de la loi SEGUR,

Vu les comptes de résultats définitifs des structures en gestion par l'association de la Maison Enchantée pour les exercices 2024 comme suit :

Structure	Montant total des comptes de résultat	Besoin en concours financier CA2C pour l'année 2024
La crèche de Caudry	724 022,96 €	134 089,27 €
La micro crèche d'Avesnes les Aubert	246 791,73 €	58 811,34 €
La micro crèche itinérante (Ribambelle)	121 953,35 €	6 277,17 €
Le RPE (Avesnes les Aubert – Caudry)	137 952,54 €	41 654,98 €
TOTAL	**1 230 720,58 €**	**240 832.76 €**

Vu la délibération n°2023/151 portant validation des concours financiers 2024 accordés aux structures "Petite Enfance", et notamment celui accordé à l'association "La Maison Enchantée" pour l'année 2024 d'un montant de 169 061 € ;

Considérant le besoin complémentaire pour équilibrer le budget de l'association à hauteur de 71 771,76 € ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée :

- **Décide de verser une contribution supplémentaire à « La Maison Enchantée » à hauteur 71 771,76 € afin de prendre en charge l'augmentation lié au SEGUR sur l'exercice 2024 ;**
- **Précise que les crédits seront ouverts au Budget 2025.**

Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.	Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 07/07/2025 Publication le 08/07/2025 Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON CA2C Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis

Registre des délibérations

Ce document a été mis en ligne le 08/07/2025 11:08

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**2025_068**
Objet :	**Délibération 2025/068 portant régularisation de la contribution Petite enfance 2024 pour la Maison**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-07-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.6 - Contributions budgetaires
Identifiant unique :	059-200030633-20250702-2025_068-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20250702-2025_068-DE-1-1_0.xml	text/xml	926 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2025_068.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20250702-2025_068-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	367 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 juillet 2025 à 14h56min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 juillet 2025 à 14h56min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 juillet 2025 à 14h56min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 juillet 2025 à 14h56min06s	Reçu par le MI le 2025-07-07